

Les élections législatives du 10 mars 1974

Analyse des résultats.

par William FRAEYS

Ingénieur commercial, ULB.



Si l'on devait résumer en quelques mots les résultats des élections législatives du 10 mars 1974, on pourrait dire qu'elles furent marquées principalement par trois traits dominants : une grande stabilité par rapport aux scrutins antérieurs, un coup d'arrêt et même une régression des partis « communautaires » et une influence plus grande que jadis du facteur de la personnalité des candidats.

Nous aurons l'occasion de revenir sur chacun de ces points dans le corps de cette analyse et de souligner également certaines autres particularités moins essentielles de ce scrutin. Nous donnerons à notre étude la forme traditionnelle d'une analyse menée au niveau national d'abord et ensuite séparément à ceux des cantons wallons, des cantons flamands et des cantons bruxellois. On sait en effet que les comportements électoraux peuvent diverger et divergent en fait entre ces trois régions. Une caractéristique supplémentaire doit en outre être soulignée : même au sein des deux grandes régions du pays, le comportement électoral n'a pas été homogène. Ainsi par exemple les résultats des principaux partis diffèrent dans le Luxembourg et le Limbourg de ce qu'ils sont en général en Wallonie d'une part, en Flandre de l'autre.

Nous baserons l'essentiel de notre réflexion sur les résultats exprimés en « voix » et en « pourcentages » parce qu'ils traduisent le plus fidèlement la volonté de l'électeur. Les résultats exprimés en sièges, malgré le régime de représentation proportionnelle, peuvent être quelque peu perturbés par le hasard et les particularités de notre loi électorale. Surtout lors d'un scrutin, où les ampleurs des déplacements de voix sont peu élevées, les seuls résultats exprimés en sièges peuvent ne pas traduire, avec toutes les nuances, les modifications réelles du comportement électoral.

1. Les résultats au niveau national.

Pour l'ensemble du pays 6.322.227 électeurs ont été appelés aux urnes et ont déposé 5.712.005 bulletins pour la Chambre (et 40 de plus pour le Sénat) (1). La participation électorale s'établit ainsi à 90,35 % en légère baisse par rapport au chiffre de 1971 et quasi au même niveau qu'en 1968. De nombreux phénomènes peuvent expliquer cette différence de participation : plus ou moins grande ancienneté des listes électorales, plus ou moins grand nombre de personnes malades au moment du scrutin, etc... L'ampleur de variation est cependant trop faible pour qu'elle puisse avoir valeur de renseignement politique, mais il doit néanmoins être toujours gardé à l'esprit que, même dans un pays où le vote est obligatoire et où cette obligation est très généralement bien respectée, il y a une différence de l'ordre de 8 à 10 % entre les électeurs inscrits et les bulletins déposés. Cette constatation éclaire la valeur relative de la participation électorale dans les pays où le vote est facultatif.

La proportion de bulletins blancs et nuls est, pour la Chambre, en très légère régression par rapport à 1971. Elle s'établit à 7,94 % contre 8,00 %. Au Sénat, cette proportion demeure constante à 9,2 %. Malgré les conseils d'abstention donnés par certains groupes, à vrai dire très marginaux, les électeurs qui refusent de se prononcer n'ont donc pas augmenté depuis 1971. Il faut cependant rappeler que les pourcentages de blancs et nuls de 8 et 9 %, sont nettement supérieurs à ce qu'ils étaient il y a une dizaine d'années. A l'époque ces voix perdues s'établissaient au niveau de 5 %. S'il n'y a donc pas aggravation du phénomène, il reste malgré tout une marque d'opposition larvée au système de démocratie parlementaire.

*
**

Malgré les différences parfois sensibles entre les résultats pour la Chambre et le Sénat au niveau des divers arrondissements, les pourcentages de voix atteints par les diverses listes sont, au niveau national, fort proches pour les deux Assemblées.

Nous nous bornerons dès lors à reproduire et à commenter le tableau pour la Chambre.

*
**

(1) Il est vraisemblable que le nombre réel de bulletins déposés pour la Chambre et le Sénat doit être quasi le même. La différence de 40 reflète sans doute la résultante d'erreurs de comptage. Il faut remarquer que l'ampleur de l'erreur est très faible : 0,0007 % ou 7 pour 1 million.

Le *Parti Communiste*, auquel on ajoute les résultats des listes U.D.P. là où elles se présentaient, recueille 3,23 % des suffrages, en très légère progression (+ 0,12 %) par rapport à 1971. Ce résultat caractérise néanmoins la stagnation à un niveau très bas du parti communiste depuis 25 ans et l'insuccès des listes U.D.P. dans l'apport de voix extérieures à l'électorat communiste traditionnel.

Les *Socialistes* reculent de 0,57 % et se situent au niveau de 26,66 % des votes valables. Bien que leurs résultats divergent fort entre les

Elections législatives de 1974 et de 1971
Résultats pour la Chambre des Représentants
Ensemble du pays

	1974		1971	
	Nombres absolus	%	Nombres absolus	%
Electeurs inscrits	6.322.227		6.271.240	
Bulletins déposés	5.712.005	90.35	5.741.268	91.55
Blancs et nuls	453.474	7.94	459.637	8.00
Votes valables	5.258.531	92.06	5.281.631	92.00
1. Communistes (et U.D.P.)	169.632	3.23	164.195	3.11
2. Socialistes	1.401.725	26.66	1.438.626	27.23
3. Sociaux-chrétiens	1.700.855	32.34	1.587.195	30.05
4. P.L.P.-P.V.V.	798.818	15.19	796.516	15.08
5. F.D.F.-P.L.D.P.-R.W.*	575.487	10.94	684.303	12.96
6. Volksunie	536.286	10.20	586.917	11.11
7. Divers	75.728	1.44	23.879	0.46

* Y compris P.L.P. (Bruxelles) et Lib. Lob. en 1971.

régions, le recul qu'ils ont connu en Flandre n'est pas compensé par l'avance en Wallonie et leur résultat national est le plus bas qu'ils aient connu depuis l'instauration du suffrage universel (1919). Le résultat socialiste est de quelque 12 % inférieur au meilleur résultat d'après guerre (1954).

Les *Sociaux-Chrétiens* gagnent 2,29 % des voix et atteignent le niveau de 32,34 %. Ils sont les seuls à progresser dans les trois régions du pays. Malgré ce redressement les sociaux-chrétiens sont encore loin de leur meilleur résultat d'après-guerre (47,68 % en 1950) et même de leur niveau aux dernières élections qui précédèrent la constitution du P.L.P. (1961 : 42,28 %).

Le résultat des *Libéraux* est délicat à interpréter, en raison des divisions et regroupements de listes de tendance libérale d'une élection à l'autre et de l'impossibilité d'évaluer les voix purement libérales dans les résultats du Cartel P.L.D.P.-F.D.F. à Bruxelles.

Nous prenons comme base de comparaison le résultat obtenu en 1971 par le P.L.P. dans les arrondissements wallons, le P.V.V. dans les

arrondissements flamands et la liste qui à l'époque s'appelait Cartel P.L.P.-P.V.V. dans l'arrondissement de Bruxelles (Delforge-Dewinter) et nous excluons les voix du P.L.P.-Bruxelles (Van Offelen) et des listes Lib.-Lob. (Mundeleer) puisque ces libéraux se retrouvent, en 1974, sur les listes du Cartel F.D.F.-P.L.D.P. Ces suffrages « exclus » qui représentent 1,72 % ont évidemment été ajoutés à ceux recueillis en 1971 par le F.D.F.-R.W.

Dans ces conditions les libéraux progressent très modérément (+ 0,11 %) et se situent au niveau de 15,19 % qui demeure supérieur à celui du Parti Libéral lors de sa dernière élection (12,40 % en 1961) mais très inférieur à celui du P.L.P. de 1965 (21,61 %).

Les résultats que nous avons analysés jusqu'ici ont une signification pleine au niveau national puisque les partis concernés présentent des listes dans tous les arrondissements (2). Il n'en est pas de même pour les partis communautaires qui ne se présentent que dans deux des trois régions (3). Comme le total des votes valables diffère fort de région à région, le poids relatif des variations de voix est incorrectement traduit au niveau du pays. Nous aurons l'occasion de mesurer exactement les pertes de voix du Rassemblement Wallon et de la Volksunie dans les cantons wallons d'une part et flamands de l'autre et de chiffrer les variations des résultats à Bruxelles pour le Cartel F.D.F.-P.L.D.P. et pour la Volksunie. Disons cependant déjà que mesurés par rapport au total des suffrages valables enregistrés dans les circonscriptions où ils se présentent, les reculs sont de 4,09 % pour le F.D.F.-P.L.D.P.-R.W. (sous l'influence d'une forte régression à Bruxelles) et de 1,43 % pour la Volksunie (qui recule en Flandre, mais avance à Bruxelles). On voit donc qu'au-delà du phénomène directement perceptible du recul des deux listes communautaires, une analyse plus fine décèle une régression beaucoup plus nette des listes communautaires wallonne et francophone que de la Volksunie.

En tout état de cause, nous constatons ici la première grande caractéristique des élections du 10 mars 1974 : le recul des partis communautaires. Ces partis avaient jusqu'ici toujours progressé : la Volksunie qui représentait quelque 2 % des votes valables en 1958, passait en quatre étapes à 11,11 % en 1971. Son président, M. Van Der Elst, siégea comme seul élu de son parti en 1958, jusqu'à être rejoint par 20 autres députés Volksunie en 1971. Le recul de 0,91 % des suffrages

(2) Quasi tous les arrondissements pour les Communistes.

(3) Sous réserve des arrondissements de Nivelles et Louvain, mais où les résultats du parti communautaire de la région opposée (Volksunie à Nivelles, FDF à Louvain) sont statistiquement sans signification.

enregistrés en 1974, apparaît dès lors beaucoup plus comme le reflet d'une rupture dans une croissance jusque là ininterrompue que comme significatif par son ampleur propre.

Les partis communautaires francophone et wallon sont de création plus récente puisque le F.D.F. se présenta pour la première fois en 1965. Il obtint alors, avec quelques petites listes communautaires en Wallonie, 2,51 % des voix. Les élections de 1968 virent la présentation de listes F.D.F.-R.W. à Bruxelles et en Wallonie qui obtinrent 6,01 % des suffrages. En 1971, le succès de ces listes fut indéniable puisqu'elles totalisèrent 11,24 % des suffrages. A ce résultat il faut ajouter les voix recueillies à l'époque par les libéraux qui feront cartel avec le F.D.F. en 1974, soit 1,72 % et comparer le résultat du 10 mars, soit 10,94 % aux 12,96 % d'il y a 3 ans. Ici, il s'agit non seulement d'un arrêt de croissance, mais d'un recul véritable. Il est en outre beaucoup plus net pour le F.D.F.-P.L.D.P. à Bruxelles que pour le R.W. en Wallonie.

Les listes diverses totalisent 1,44 %, en progrès de 0,98 % par rapport à 1971. Deux constatations doivent être faites. D'une part environ 1 % des électeurs en plus ont dispersé leurs voix sur diverses petites listes, mais d'autre part aucune de ces listes n'a approché le seuil de crédibilité politique.

Deux d'entre elles émergent malgré tout relativement. Ce sont Amada d'une part qui obtient 19.794 voix soit 0,38 % et le Parti féminin unifié qui totalise 18.392 voix ou 0,35 %. Ces faibles résultats démontrent une nouvelle fois que les listes de type « gauchiste » ou de caractère spécifique comme le P.F.P. n'ont auprès du corps électoral, aucun écho.

*
**

Nous avons vu que la première caractéristique des élections du 10 mars, c'est le recul des listes communautaires. Ce recul global de 2,93 % ramène le total de leurs suffrages à 21,14 % des votes valables. Si l'on y ajoute les 3,23 % de voix recueillies par le parti communiste on arrive à 24,37 %. Ce chiffre indique l'importance des suffrages recueillis par les partis « non traditionnels », c'est-à-dire par les partis qui ne faisaient jusqu'ici pas partie des majorités gouvernementales (4), mais qui sont représentés au Parlement. Ce pourcentage est en retrait de 2,81 % par rapport à 1971.

A contrario, les trois partis traditionnels recueillent avec 74,19 % des suffrages, 2,18 % des voix de plus qu'en 1971. Ils sont néanmoins encore loin du maximum de 1958, où ils totalisaient plus de 95 % des

(4) Sous réserve des Communistes lors de l'immédiat après guerre.

suffrages. Au sein de ces trois partis traditionnels les deux « grands » — sociaux chrétiens et socialistes — reviennent à 59 % après être descendus jusqu'à 57,28 % des suffrages valables.

La deuxième grande caractéristique de ces élections, c'est la faible ampleur des variations des suffrages. Nous utiliserons une nouvelle fois le « taux de mobilité externe » pour en mesurer l'importance (5). Ce taux est de 3,50 entre les élections de 1974 et celles de 1971. C'est la valeur la plus basse depuis la fin de la deuxième guerre mondiale et

Chambre des Représentants
Pourcentages de voix par groupes de partis

	Socialistes et sociaux chrétiens %	Trois partis traditionnels %	Autres partis représentés %	Partis non représentés %
1958	83.61	95.44	3.87	0.69
1965	62.73	84.34	13.62	2.04
1971*	57.28	72.01	27.18	0.81
1974	59.00	74.19	24.37	1.44

* Du résultat des trois partis traditionnels il a été déduit 1,72 % des voix. Cela représente le résultat du P.L.P. (Bruxelles) et des listes Lib. Lob. Ce pourcentage a été ajouté à celui du F.D.F.-R.W. figurant dans la colonne « Autres partis représentés ».

il faut remonter à 1932 pour trouver une amplitude de variation plus réduite. On peut donc dire avec certitude que le corps électoral belge, pris dans son ensemble, a fort peu varié au cours des trois dernières années. Cependant si au lieu de faire le calcul au niveau national, on le mène à celui de chacune des trois grandes régions, les valeurs du taux de mobilité externe sont plus élevées. Ceci résulte du fait que certains mouvements divergents suivant les régions se compensent au niveau du pays (recul socialiste en Flandre et avance en Wallonie, phénomène inverse pour le P.L.P.-P.V.V.). Chacun des taux régionaux est ainsi plus élevé que le taux national.

Pour la région flamande, le taux est de 4,43 alors qu'il n'était que de 2,74 entre 1971 et 1968. On voit donc qu'en Flandre les variations des suffrages ont été plus grandes qu'il y a trois ans, tout en demeurant malgré tout à un niveau modéré.

La situation est inverse en Wallonie où le taux de mobilité s'établit à 5,04 contre 10,60 entre 1971 et 1968.

(5) Le taux de mobilité externe est la demi-somme des valeurs absolues des différences de pourcentages par rapport aux votes valables obtenus par les divers partis (ou groupes de partis) lors de deux élections successives.

A Bruxelles les variations sont souvent supérieures à ce qu'elles sont dans les autres régions. Il en est encore ainsi cette fois, malgré le fait que le taux de mobilité a fort décliné par rapport aux élections précédentes. Il s'établit en effet à 7,59 contre 18,30.

Après le grand bouleversement de 1965 et les variations non négligeables des suffrages dues à la percée des listes communautaires en 1968 et 1971, va-t-on à présent vers une nouvelle période de relative stabilité électorale ? Il est trop tôt pour le dire, mais la chose n'est pas exclue.

Taux de mobilité externe (Chambre des Représentants)
(en pour-cent des votes valables)

Entre les élections de	Taux de mobilité	Entre les élections de	Taux de mobilité
1921 et 1919	3.18	1950 et 1949	9.81
1925 et 1921	7.04	1954 et 1950	6.82
1929 et 1925	4.65	1958 et 1954	4.55
1932 et 1929	2.65	1961 et 1958	4.61
1936 et 1932	16.85	1965 et 1961	16.94
1939 et 1936	9.87	1968 et 1965	6.45
1946 et 1939	21.60	1971 et 1968	6.69
1949 et 1946	8.99	1974 et 1971	3.50

La composition du Parlement et des Conseils culturels

La composition politique du Parlement issu du scrutin du 10 mars 1974 est fort semblable à celle des Chambres antérieures. A la Chambre, les sociaux-chrétiens gagnent 5 sièges, les socialistes en perdent 2, les libéraux (PLP-PVV) et les communistes en perdent 1. Le FDF et le RW perdent chacun un siège, tandis que le PLDP conserve ses trois élus. Malgré son recul en voix, la Volksunie gagne un siège. Elle ne fait cependant que conquérir le siège auquel elle avait arithmétiquement droit en 1971 dans le Brabant, mais qui lui échappa en raison de l'absence d'une liste à Nivelles. On peut donc dire que même si les hommes — et les femmes en 1974 — ont assez largement changé, les groupes politiques se retrouvent dans une situation numériquement peu modifiée.

Au Sénat, les écarts sont à peine supérieurs. Il faut noter cependant que les gains excèdent les pertes puisqu'en vertu de la Constitution il y avait 3 sièges de plus à pourvoir (2 sénateurs provinciaux et 1 coopté). Les sociaux-chrétiens gagnent 5 sièges, les libéraux (PLP-PVV) 2, les socialistes 1, tandis que le PLDP en perd 1 (suite à la non-cooptation du candidat PLDP), le RW également 1 et la Volksunie 3.

Les Conseils culturels, formés des députés et des sénateurs, ont évidemment une composition peu modifiée, sauf à y constater un recul du groupe FDF-RW de trois sièges et un recul de la Volksunie de deux

sièges et une progression de 3 socialistes au Conseil français et de 9 CVP du côté flamand. Aucun groupe n'atteint, ni n'approche la majorité absolue dans ces Conseils.

Composition de la Chambre et du Sénat

	CHAMBRE		SENAT	
	1974	1971	1974	1971
Communistes	4	5	1	1
Socialistes	59	61	50	49
Sociaux-chrétiens	72	67	66	61
P.L.P.-P.V.V.	30	31	27	25
P.L.D.P.	3	3	3	4
F.D.F.	9	10	7	7
R.W.	13	14	11	12
Volksunie	22	21	16	19

Composition des Conseils Culturels

	Communauté française	Communauté néerlandaise
Communistes	4	1
Socialistes	61	48
Sociaux-chrétiens	40	98
P.L.P.-P.V.V.	21	36
P.L.D.P.	6	—
F.D.F.-R.W.	40	—
Volksunie	—	38
Total	172	221

2. Les résultats par régions.

Une analyse des résultats des élections établie au niveau national ne suffit pas à dégager une image exacte du comportement des électeurs. Les mouvements de voix ont en effet été dissemblables pour certains partis suivant les diverses régions. Nous devons donc synthétiser ces mouvements au niveau régional et nous en profiterons pour souligner également le rôle des personnalités et pour tenter de déceler le sens des mouvements de voix.

A. LES CANTONS WALLONS.

Les cantons wallons regroupent l'ensemble des cantons des quatre provinces wallonnes et de l'arrondissement de Nivelles. Ils comptent 2.017.382 électeurs inscrits, soit 31,91 % du corps électoral belge. La participation électorale a été de 89,25 %, soit près de 1 % inférieure

à celle de 1971. La proportion des bulletins blancs et nuls est, elle aussi en légère hausse par rapport à 1971 : 7,51 % contre 6,94 %.

Les *Communistes* et les listes U.D.P. recueillent 5,75 % des suffrages soit pratiquement ce qu'ils totalisaient en 1971. Ce résultat est le moins bon de toute la période d'après guerre, à l'exception de 1958. Il n'y a donc pas de poussée de l'électorat vers les communistes et la présentation des listes U.D.P. n'a rien changé à cette situation.

Les *socialistes* progressent de 2,40 % pour atteindre 36,83 %. Ceci les amène à un niveau supérieur à toutes les élections depuis 1965, mais néanmoins à 9,55 % en dessous de leur niveau de 1961. L'avance

Elections législatives de 1974 et 1971
Résultats pour la Chambre des Représentants
Cantons wallons

	1974		1971	
	Nombres absolus	%	Nombres absolus	%
Electeurs inscrits	2.017.382		2.018.260	
Bulletins déposés	1.800.534	89.25	1.820.800	90.22
Blancs et nuls	135.157	7.51	126.434	6.94
Votes valables	1.665.377	92.49	1.694.366	93.06
1. Communistes (et U.D.P.)	95.714	5.75	98.651	5.82
2. Socialistes	613.277	36.83	583.374	34.43
3. Sociaux-chrétiens	375.683	22.56	347.838	20.53
4. P.L.P.	250.646	15.05	296.771	17.52
5. Rassemblement Wallon	308.064	18.50	355.734	21.00
6. Volksunie	969	0.06	—	—
7. Divers	21.024	1.25	11.998	0.70

socialiste n'est pas homogène dans toute la Wallonie. Elle est particulièrement nette dans l'arrondissement de Charleroi, dans celui de Nivelles et dans celui de Namur pour la Chambre. Des personnalités comme les Ministres Glinne, Falize et Namèche ont, semble-t-il, polarisé des votes. Dans ces arrondissements, les pertes du Rassemblement Wallon sont les plus lourdes.

Au contraire, les socialistes reculent légèrement (— 0,42 %) dans l'arrondissement de Mons et dans celui d'Arlon pour la Chambre et dans la province du Luxembourg pour le Sénat (— 0,04 %).

Dans les autres arrondissements les socialistes progressent d'une manière générale tant à la Chambre qu'au Sénat. Il est à noter que le progrès socialiste est plus net dans le Hainaut (+ 2,73 %) que dans la province de Liège (+ 1,55 %), mais il faut y ajouter qu'en 1971, le P.S.B. avait reculé dans le Hainaut tandis qu'il avançait à Liège. Si les listes socialistes menées par des hommes comme E. Leburton et A. Cools progressent moins que certaines autres listes socialistes, c'est d'une part

parce que le niveau atteint en 1971 était relativement meilleur et qu'ils se sont trouvés en concours avec des listes menées par des personnalités connues (F. François à Huy-Waremme et F. Perin qui, à Liège, a endigué le recul du Rassemblement Wallon).

Les *sociaux-chrétiens* progressent de 2,03 % pour atteindre 22,56 % des voix et se situent au-dessus de leur niveau de 1968, mais à quelque 9 % en-dessous du niveau de 1961. Ils redeviennent cependant le deuxième parti de Wallonie, devançant à nouveau le Rassemblement Wallon. Les sociaux-chrétiens avancent dans trois provinces sur quatre, mais reculent dans le Luxembourg, tant à la Chambre qu'au Sénat et dans l'arrondissement de Mons pour la Chambre.

Le cas de l'arrondissement de Verviers est particulier. Le PSC y recule de 1,28 % à la Chambre et de 5,98 % au Sénat, mais le PDB (Parti des Belges d'expression allemande) y avance de 0,90 % à la Chambre et de 7,11 % au Sénat. Il est vraisemblable que la présence de M. Schyns sur la liste PSC de la Chambre aura limité l'attraction du PDB et explique la différence entre les résultats des deux Assemblées.

Le PLP recule de 2,47 % et se retrouve au niveau de 15,05 % soit à 10,37 % sous le niveau maximum atteint en 1965. Il faut une nouvelle fois souligner que l'évolution du PLP en Wallonie est totalement différente de celle du PVV en Flandre. Le PVV est aujourd'hui, avec 17,27 % à son maximum historique, tandis que le PLP wallon qui avait progressé de 13,77 % en 1965 à la suite de la transformation du Parti Libéral pour se porter jusqu'à 25,42 % a aujourd'hui reperdu les trois quarts de ce gain.

Les libéraux reculent dans tous les arrondissements pour la Chambre, très fortement à Liège et dans le Luxembourg, plus modérément ailleurs et ne progressent que très légèrement (+ 0,07 %) dans la seule province de Namur pour le Sénat. La personnalité de M. Toussaint explique sans doute cet îlot de résistance au milieu d'un recul généralisé.

Le *Rassemblement Wallon* recule de 2,50 % pour se retrouver avec 18,50 % en troisième place des partis en Wallonie. Il demeure cependant nettement au-dessus de son résultat de 1968, première année d'une présentation complète de listes RW dans tous les arrondissements wallons.

Le recul du RW est général en Wallonie, sauf dans la province du Luxembourg, qui apparaît nettement « désynchronisée » par rapport au reste de la Wallonie, et dans l'arrondissement de Mons, où toutes les listes reculent, sauf celle du PLW de M. L'Allemand et celle du RW. Il est possible que l'absence de fortes personnalités sur les listes des partis traditionnels explique cette particularité.

Le recul du RW est d'autre part nettement plus élevé à Nivelles (— 8,38 %), à Charleroi et à Namur qu'il ne l'est à Liège.

Le calcul des coefficients de corrélation entre les résultats des partis gagnant et perdant des voix n'indique pas de mouvements absolument nets, mais il semble néanmoins que les pertes du Rassemblement wallon profitent plus largement aux socialistes qu'aux sociaux-chrétiens, tandis que les voix perdues par le PLP iraient en très large majorité vers le PSC et très peu vers les socialistes. De plus des transferts croisés ou des transferts d'un parti A vers un parti B et d'un parti B vers un parti C sont possibles sans être mis en lumière par ces coefficients de corrélation. Ils sont sans doute moins importants que les transferts simples évoqués ci-dessus.

B. LES CANTONS FLAMANDS.

Les cantons flamands qui regroupent les quatre provinces flamandes, l'arrondissement de Louvain et cinq cantons de l'arrondissement de Bruxelles (Asse, Hal, Lennik, Wolvertem et Vilvorde) représentent 55,7 % des électeurs inscrits. La participation électorale y a atteint 91,47 %, en recul par rapport à 1971, tandis que le nombre de bulletins blancs et nuls y est lui aussi en recul (8,24 % contre 8,83 %).

*
**

Dans les cantons flamands, les *Communistes* avancent très faiblement (0,04 %), mais restent à un niveau statistiquement négligeable. Ils reculent dans l'arrondissement d'Anvers, le seul où Amada soit parvenu à dépasser 1 % des voix.

Les *socialistes* reculent globalement de 2,29 % pour se retrouver, avec 22,26 %, à leur minimum historique de toute l'histoire du suffrage universel. Leur situation n'est cependant pas homogène dans toute la partie flamande du pays. Ils avancent dans le Limbourg, sous l'influence de Willy Claes (+ 3,8 % à la Chambre et + 1,2 % au Sénat), ils obtiennent le statu quo à Bruges, arrondissement de F. Van Acker (où ils reculent cependant de 5 % au Sénat), mais reculent très fortement à Anvers (— 4,9 %) et à Gand (— 3,4 %) en raison, sans doute, des progrès du CVP et du PVV dans ces arrondissements. A Anvers, le BSP a certainement aussi perdu des voix au profit d'Amada. Nous pensons que le recul socialiste est dû, pour partie, à l'absence sur les listes du BSP de plusieurs anciens leaders, remplacés trop tard par des hommes qui ne sont pas encore connus.

Les *sociaux-chrétiens*, au contraire, progressent de 2,13 % et se retrouvent à 39,93 % encore bien en deçà de leurs maxima antérieurs (60,37 %

en 1950 et même 51,34 % en 1961), mais au-dessus du niveau de 1968. Les sociaux-chrétiens avancent dans la plupart des arrondissements, encore qu'ils régressent dans le Limbourg (pour la Chambre) et qu'on puisse parler d'un quasi statu quo en Flandre occidentale et à Gand. Par contre le progrès est très marqué à Anvers, où la liste menée par M. Tindemans avance de 5,6 % (contre 4,1 % au Sénat). Il ne fait aucun doute que la personnalité de la tête de liste, symbole personnalisé de la campagne du CVP, a joué un rôle dans ce progrès.

Les *libéraux* (PVV) progressent de 1 % et atteignent avec 17,27 % leur maximum historique. Rappelons qu'en 1961, le Parti Libéral repré-

Elections législatives de 1974 et 1971
Résultats pour la Chambre des Représentants
Cantons flamands

	1974		1971	
	Nombres absolus	%	Nombres absolus	%
Electeurs inscrits	3.521.442		3.461.461	
Bulletins déposés	3.220.997	91.47	3.212.092	92.80
Blancs et nuls	265.356	8.24	283.522	8.83
Votes valables	2.955.641	91.76	2.928.570	91.17
1. Communistes	48.391	1.64	46.999	1.60
2. Socialistes	657.995	22.26	719.080	24.55
3. Sociaux-chrétiens	1.180.195	39.93	1.106.890	37.80
4. P.V.V.	510.601	17.27	476.371	16.27
5. Volksunie	495.926	16.78	549.682	18.77
6. F.D.F.-P.L.D.P.	15.241	0.52	19.256	0.66
7. Divers	47.292	1.60	10.292	0.35

sentait 11,79 % des voix. Les résultats du PVV ne sont pas non plus homogènes. Le succès libéral est net en Flandre orientale et notamment à Gand (+ 4 %) et à Audenaerde (+ 3,3 %) où des hommes comme MM. De Clercq et De Croo ont joué un rôle non négligeable. L'avance est moindre en Flandre occidentale et à Anvers et le PVV recule même légèrement dans le Limbourg.

La *Volksunie* recule de 1,99 % et se retrouve, avec 16,78 % des voix, pratiquement à son niveau de 1968. Le recul de la Volksunie est très général dans la région flamande, sauf dans l'arrondissement de Louvain. La Volksunie est à nouveau le quatrième parti flamand, ayant été redépassé par le PVV.

Le calcul des coefficients de corrélation ne décèle pas de mouvements très homogènes, moins encore qu'en Wallonie. Les transferts les plus nets semblent néanmoins avoir eu lieu des socialistes vers les sociaux chrétiens et, dans une moindre mesure, de la Volksunie vers le CVP.

Le PVV paraît gagner un peu plus de voix venant des socialistes que de la Volksunie.

C. LES CANTONS BRUXELLOIS.

Les huit cantons bruxellois (6) constituent la plus petite circonscription électorale qui englobe les 19 communes de l'agglomération. Ces 19 communes représentent quelque 87 % de la population des huit cantons

Elections législatives de 1974 et de 1971 Résultats pour la Chambre des Représentants Cantons bruxellois

	1974		1971	
	Nombres absolus	%	Nombres absolus	%
Electeurs inscrits	783.403		791.519	
Bulletins déposés	690.474	88.14	708.376	89.50
Blancs et nuls	52.961	7.67	49.681	7.01
Votes valables	637.513	92.33	658.695	92.99
1. Communistes	25.527	4.00	18.545	2.82
2. Socialistes		20.47		20.67
P.S.B.	117.670	18.46	119.711	18.17
Socialistes flamands	12.783	2.01	16.461	2.50
3. Sociaux-chrétiens		22.74	132.467	20.11
P.S.C.	95.308	14.95		
C.V.P.	49.669	7.79		
4. Libéraux		5.89	23.374	3.55
P.L.P. (Delforge)	19.854	3.11		
P.V.V.	17.717	2.78		
Cartel P.L.P.-P.V.V.				3.55
5. Cartel F.D.F.-P.L.D.P.		39.56		46.95
P.L.P. (Brux.)			64.833	9.84
Lib. lob.			17.284	2.62
F.D.F.			227.196	34.49
Cartel F.D.F.-P.L.D.P.	252.182	39.56		
6. Volksunie	39.391	6.18	37.235	5.65
7. Divers	7.412	1.16	1.589	0.25

en question. Les 13 % restants sont formés par 22 communes appartenant toutes à la région flamande. Comme les résultats des élections législatives ne sont pas publiés à un niveau inférieur à celui du canton, on ne peut isoler plus complètement les résultats de l'agglomération bruxelloise.

(6) Bruxelles, Anderlecht, Ixelles, Molenbeek, Saint-Gilles, Saint-Josse, Schaerbeek et Uccle.

Les huit cantons groupent 783.403 électeurs inscrits, soit 12,39 % du corps électoral belge. Les bulletins déposés représentent 88,14 % des électeurs inscrits, en recul de 1,36 % par rapport à 1971, tandis que les blancs et nuls atteignent 7,67 %, en légère hausse par rapport au scrutin antérieur.

Les *communistes* avancent de 1,18 % pour atteindre 4 %. C'est la seule partie du pays où le parti communiste enregistre une progression tant soit peu sensible par rapport à 1971. Ils se situent ainsi à un niveau plus élevé qu'à plusieurs élections d'après guerre.

Les *socialistes* pris dans leur ensemble reculent de 0,20 %. Ce faible mouvement est la résultante d'une avance de 0,29 % de la liste de la Fédération bruxelloise et d'un recul de 0,49 % des socialistes flamands (Rode Leeuwen). Il faut noter que ces derniers reculent moins dans les huit cantons bruxellois que dans les cinq cantons flamands de l'arrondissement. L'absence des 3 leaders H. Fayat, F. Gelders et P. Vermeylen explique sans doute ce recul. D'autre part les socialistes de la Fédération de Bruxelles avancent dans presque tous les cantons, sauf à Anderlecht où l'absence de H. Simonet n'a plus permis aux socialistes de résister comme ils l'avaient fait en 1971.

Les *sociaux-chrétiens* progressent de 2,63 % pour atteindre 22,74 % qui se répartissent en 14,95 % pour le PSC et 7,79 % pour le CVP. Les résultats sociaux-chrétiens dans l'arrondissement de Bruxelles sont un bel exemple de l'influence de la personnalité des candidats. Pour l'ensemble de l'arrondissement le PSC recueille 102.526 voix à la Chambre et 71.812 au Sénat, tandis que le CVP totalise 119.138 à la Chambre et 123.514 au Sénat. Il y a donc 26.338 voix sociales-chrétiennes de plus à la Chambre qu'au Sénat. La différence vient surtout du côté francophone où l'attrait personnel de M. Vanden Boeynants a été beaucoup plus grand que celui de Madame Goor, dont le moins qu'on puisse dire, est qu'elle n'était pas très largement connue.

La différence de résultat se retrouve également au niveau des huit cantons bruxellois où les sociaux-chrétiens recueillent 22,74 % à la Chambre tandis qu'ils n'obtiennent que 19,06 % au Sénat. Les résultats du CVP sont beaucoup plus équilibrés que ceux du PSC (7,79 % à la Chambre et 8,18 % au Sénat pour le CVP : têtes de listes MM. Van Elslande et Chabert).

Les sociaux-chrétiens ne retrouvent cependant pas le niveau atteint par le « Cartel VDB » en 1968 : 24,86 %.

Les *libéraux* non ralliés au cartel avec le FDF, c'est-à-dire d'une part la liste menée par M. Delforge et celle des Blauwe Leeuwen totalisent 5,89 % contre 3,55 % en 1971. Ce résultat ne peut évidemment plus être comparé à celui du PLP lorsqu'il se présentait uni.

Le cartel FDF-PLDP subit un recul de 7,39 %. C'est le recul le plus net enregistré par une liste dans l'une des trois régions du pays. Le cartel arrive à 39,56 % des voix, alors que le FDF seul atteignait 34,49 % en 1971 et que l'ensemble FDF, Lib. Lob. et PLP-Bruxelles totalisait 46,95 %. L'examen détaillé des votes indique que la liste FDF-PLDP recueille dans l'Arrondissement 262.694 voix, dont 122.045 voix de préférence. Celles-ci vont aux candidats FDF à raison de 76.015 suffrages et aux candidats libéraux pour 45.940 voix. En 1971, les 2 listes libérales recueillent 82.117 voix et le FDF 227.196. La défection des électeurs nous paraît dès lors venir plus largement du côté des anciens électeurs FDF.

La *Volksunie* continue une lente mais régulière progression. Elle obtient 6,18 % des voix dans les cantons bruxellois. Ce progrès doit être souligné car il contraste avec le recul généralisé de la *Volksunie* en Flandre. Il est symptomatique de constater qu'à Bruxelles le parti communautaire flamand, peu important en valeur relative, progresse encore, tandis que son homologue francophone, tout en restant le premier des partis recule très nettement.

*
**

Il est peut-être intéressant de comparer, pour les huit cantons les votes qui se sont portés sur des listes flamandes d'une part (*Volksunie*, CVP, BSP, PVV) et francophones ou quasi telles (cartel FDF-PLDP, PSC, PSB, PLP (Delforge) d'autre part et enfin sur des listes mixtes (communistes et divers).

La répartition donne 485.014 voix pour les listes francophones, 119.560 pour les listes flamandes et 32.939 pour les listes mixtes. En supposant que les voix des listes mixtes se répartissent dans la même proportion que la somme des voix francophones et flamandes, entre ces deux types de listes, on arrive à une répartition de 80,2 % de voix francophones et 19,8 % de voix flamandes. Comme les 19 communes sont certainement plus largement francophones que les 22 autres communes des huit cantons et comme les premières représentent 87 % de l'ensemble, il ne paraît pas exagéré de dire que le pourcentage de voix qui, dans les 19 communes, se portent sur des listes francophones doit se situer aux alentours de 85 %. Ce chiffre confirme les estimations que nous avons faites en totalisant les votes de préférence des candidats francophones et flamands (7) lors des élections pour le Conseil d'agglomération et en répartissant, suivant certaines hypothèses, les votes en tête de liste entre ces deux groupes. Cela ne signifie bien entendu pas

(7) On se souvient que le rôle linguistique du candidat était indiqué à côté de son nom.

que les électeurs appartiennent nécessairement à la même communauté que le candidat pour lequel ils ont voté. Nous n'allons donc pas plus loin que la constatation que quelque 85 % des voix des électeurs des 19 communes se portent sur des listes ou des candidats francophones et 15 % sur des listes ou des candidats flamands.

3. Les sondages pré-électoraux.

Depuis quelques années, mais bien longtemps après d'autres pays, il est organisé en Belgique des sondages d'opinion sur les intentions de vote des électeurs. Certains quotidiens ont publié à intervalles réguliers les résultats des sondages effectués par l'INTERNATIONAL RESEARCH ASSOCIATES entre février 1972 et janvier 1974. D'autre part, l'Institut Universitaire de Sondages d'opinion publique a questionné les personnes interrogées dans le cadre d'enquêtes plus larges sur leurs intentions de vote. Les derniers résultats remontent à février 1974. Nous avons résumé dans un tableau les résultats des huit sondages de l'INRA et ceux de l'enquête de février de l'INUSOP et nous les avons comparés aux résultats réels.

Pour l'INRA les résultats sont exprimés en % des bulletins déposés parce qu'ils comportent une catégorie de réponses de personnes déclarant qu'elles vont voter « blanc » ou « divers » ou qu'elles sont indécises. Pour l'INUSOP, les « blancs » ont été répartis entre les listes suivant diverses hypothèses et dès lors le calcul se fait par rapport aux suffrages valables.

L'existence d'un grand nombre d'indécis ou d'hésitants et les hypothèses qu'il faut faire pour en répartir le poids entre les listes rendent parfois l'interprétation des sondages délicate.

L'un et l'autre sondages avaient indiqué avec exactitude que les ampleurs de déplacements de voix seraient limitées. Il ne fut, à aucun moment, question tout au long de la période séparant les deux scrutins législatifs, d'une avance ou d'un recul prononcé pour l'une quelconque des listes

Les sondages de l'INRA avaient, au fil du temps indiqué des hauts et des bas pour les partis communautaires. Les résultats de janvier 1974 demeuraient un peu trop élevés par rapport à la réalité. Cette même surestimation apparaissait, même un peu plus soulignée dans le sondage de l'INUSOP. On peut donc dire que si l'on ne s'attendait plus à un progrès marqué des partis communautaires, on ne s'attendait pas à leur recul.

Le résultat du PLP-PVV était, quant à lui, également surestimé, tant dans les sondages INRA que dans celui de l'INUSOP.

A contrario, l'avance du PSC-CVP avait été sous-estimée, tandis que

Sondages sur les intentions de vote et résultats réels des élections

PARTIS	SONDAGES I.N.R.A.									SONDAGE I.N.U.S.O.P.	
	Février 1972	Mai 1972	Octobre 1972	Février 1973	Avril 1973	Juin 1973	Sep-tembre 1973	Janvier 1974	Ré-sultats réels*	Février 1974	Ré-sultats réels**
P.L.P.-P.V.V.	14.6	14.7	14.8	16.0	16.1	14.9	15.7	15.6	14.0	de 15.4 à 16.5	15.2
P.S.B.-B.S.P.	24.6	24.5	23.3	24.7	24.2	23.8	23.7	23.7	24.6	de 25.5 à 27.9	26.7
C.V.P.-P.S.C.	28.0	27.2	27.8	25.4	26.3	26.3	27.9	28.3	29.8	de 26.2 à 30.1	32.3
Volkunie	11.0	11.1	11.6	12.1	11.3	10.4	9.9	10.4	9.4	de 11.0 à 14.6	10.2
F.D.F.-R.W.	10.5	10.5	10.2	9.4	9.6	9.4	10.1	10.6	10.1	de 11.0 à 13.3	10.9
Communistes	3.0	2.8	2.8	3.0	3.3	4.6	2.8	2.8	3.0	de 2.0 à 3.6	3.2
Blancs (indécis) et divers .	8.3	9.2	9.5	9.4	9.2	10.6	9.9	8.6	9.1	de 1.3 à 2.1***	1.4

* En % des bulletins déposés.

** En % des votes valables.

*** Listes diverses uniquement.

le résultat socialiste se trouve entre les fourchettes du sondage INUSOP et il est supérieur à l'estimation INRA.

On peut donc dire, en conclusion, que si les sondages visent à donner une impression très globale du scrutin — absence de mouvements profonds — ils ont bien rempli leur fonction, mais qu'ils ont été par contre incapables de donner la prévision fine des mouvements de faible amplitude qui caractérisent le scrutin. A cet égard, ils n'indiquèrent même pas le sens du déplacement de voix, prévoyant un statu quo des partis communautaires et un recul du PSC-CVP.

Conclusion : Les causes des mouvements de voix.

En guise de conclusion, nous voudrions tenter d'explicitier quelques causes possibles des mouvements de voix. Une première chose doit être rappelée : il s'agit d'un scrutin marqué par une grande stabilité. Il ne faut donc pas vouloir multiplier les causes diverses qui ont provoqué les variations de choix. Beaucoup d'électeurs, la très large majorité, ont voté en 1974 comme ils l'avaient fait en 1971. Cela signifie que ceux qui avaient modifié leur choix en 1965 et surtout en 1968 et 1971 et que ceux qui, malgré les événements, étaient restés fidèles à leur famille politique traditionnelle, ont à une large majorité confirmé cette option en 1974.

Parmi les causes qui peuvent expliquer le recul des partis communautaires, nous voyons une certaine lassitude de l'opinion au sujet des thèmes défendus par ces partis. Alors que l'évolution économique et financière préoccupe sans doute plus nettement la population qu'il y a trois ans, certains électeurs ont préféré retourner vers les partis à vocations générales plutôt que de continuer à soutenir des partis à objectif particulier.

Il paraît aussi que le fait pour ces partis de n'avoir pu prendre de position homogène sur certains problèmes, notamment éthiques, a dû décevoir les plus intransigeants de leurs électeurs, aussi bien chrétiens que partisans des solutions défendues par les partis non confessionnels.

De plus, pour la première fois depuis sa fondation le FDF a été associé à la gestion de certaines communes et du Conseil d'agglomération à Bruxelles. L'expérience de ce Conseil est certainement apparue comme très décevante à beaucoup de Bruxellois qui n'ont vu que les alourdissements fiscaux, mais aucune amélioration des services rendus. Dans le cas du FDF la formation du cartel semble, suivant les sondages, lui avoir été défavorable.

Un argument largement défendu par les partis communautaires pour expliquer leur recul est le fait que les partis traditionnels ont repris

une fraction de leur programme. Nous pensons que cet argument peut être retenu pour expliquer certains déplacements de voix, mais en nombre très limité.

Ce qui nous paraît au contraire beaucoup plus profond, c'est l'influence de la personnalité des candidats. Elle fut déterminante pour le CVP en région flamande, autour de l'image de M. Tindemans, contrecarré seulement lorsque les partis opposés pouvaient, eux aussi, présenter un homme en qui l'opinion voyait un gage de sérieux et de bonne gestion (W. Claes ou W. Declercq). Si l'influence des personnalités a sans doute moins joué en Wallonie, elle ne fut pas absente néanmoins dans beaucoup d'arrondissements. De plus, l'« image » donnée par tel ou tel parti devrait avoir des conséquences sur le comportement électoral : le spectacle de divisions internes donné par le PLP a certainement nui à son résultat, en un temps où le PSC se rénovait et où les socialistes pouvaient aligner un certain nombre d'hommes ayant des réalisations à leur actif.

Nous croyons dès lors que les résultats de ces élections, marquées par une très grande stabilité, s'expliquent *dans le chef des électeurs qui ont néanmoins varié de vote*, par une moins grande acuité des problèmes communautaires et par le retour vers les familles traditionnelles, facilité par la personnalité de certains candidats et par la crédibilité plus grande de certains partis ou fractions de partis.

Summary.

The parliamentary election of 10 March 1974 was marked by a great steadiness of the electorate. The vote movements, which could nevertheless be observed, consisted, on the one part, in an advance of the Christian Democrats in Flanders and in Wallonia and, on the other part, in a generalized receding of the community parties. The backward move was rather obvious for the FDF in Brussels, less evident for the Rassemblement Wallon and the slightest for the Volksunie. The Socialists gained ground in Wallonia but receded in Flanders, whereas an inverse situation characterized the Liberal lists.

It appears rather clearly that the personality of the candidates played a large part in this election. Some well-known candidates scored a great number of votes.

Although the Belgian electorate very largely confirmed its choice of 1971, it seems that the community problems failed to catch the voter's attention as they had in the past ; moreover a certain return to the traditional political families could be observed under the influence of the economical, social and ethical problems.

